

Saint-Égrève

 Avez-vous des commentaires à ajouter sur la situation de l'usage du vélo dans votre ville ?

 corecte

 Nous voudrions que les quartiers de la commune soient reliés par des pistes cyclables sans voiture et que des tracés soient présents pour les vélo sur le réseau secondaire.

 Non

 Les questions sont trop fermées. Pour certaines, les réponses pouvaient dépendre un certain nombre d'autres variables non-tenus en compte!

 3 points noirs pour l'usage du vélo : - la gare : si l'on souhaite partir avec son vélo en TER, il est nécessaire de traverser un escalier au dessus des voies, ce qui est loin d'être facile - l'axe lieutenant Fiancey-rue des moutonnées : axe avec beaucoup de circulation, sur lequel aucune voie cyclable n'est aménagée - la traversée souterraine de l'autoroute A48 (au niveau de la rivière la Vence) : cette traversée permet de rejoindre les voies sur berges le long de la rivière Isère. C'est sombre, très étroit et très difficile à emprunter sans descendre de vélo.

 Le vélo n'est pas considéré comme un moyen de transport et passe toujours après les véhicules dans les aménagements.

 l'installation du TRAM E à Saint Egrève avec de nombreux feux tricolor le long de ce TRAM fait qu'il y a beaucoup de voitures et vélos qui passent au feux rouge , ce qui est dangereux.

 on respire trop de pots d'échappements. Le developpement du vélo devrait s'accompagner du developpement des vehicules electriques

 Il y a parfois des problèmes d'éclairage des voiries dans certaines zones.

 Velos et voitures pas séparés, très dangereux. Vitesse des voitures très au dessus des 50km, jamais de controles. Bus et camions froilent les vélos sans ralentir. Priorité toujours donner à la circulation des voitures sur le vélos. Ralentisseurs supprimés dans zone commerciale .

 Il est agréable de se déplacer en vélo à St Egrève

 Usage très important pour l'accompagnement des enfants à l'école (demande forte) donc encore des amélioration à apporter pour la sécurité des enfants.

 Les pistes cyclables sont essentiellement concentrées sur la rue principale dans les 2 sens. Cette rue est très fréquentée et munie de nombreux feux tricolores ce qui la rend très polluée. Des alternatives existent dans des rues adjacentes, mais non sécurisées. Les véhicules motorisées ne respectent pas toujours les règles auxquelles ils sont tenus aussi bien envers les piétons que les cyclistes (stationnement, vitesse, passages protégés...). Il y a encore quelques efforts à faire et consignes à faire observer au besoin en verbalisant de part et d'autre.

 J'habite Saint-Egrève depuis peu et souhaiterait utiliser davantage le vélo. Je l'utilisais quotidiennement à Paris pour me rendre au travail. Ici, les distances domicile-travail sont beaucoup plus longues.

 Empêcher les voitures de stationner et circuler sur les pistes cyclables est nécessaire

 Séparer les pistes cyclables des trottoirs serait déjà important puis sécuriser les carrefours.

 Il faudrait plus de pistes cyclables, sécurisées.

 le probleme le plus frequent c'est le stationnement et arret sur piste cyclable des voitures et la circulation de pietons en groupe sur les pistes cyclables (rue de l'industrie et vers le cimetiere de saint martin le vinoux , egalement sur le trajet du pont Oxford)

 Mon principal problème est que cette enquête oblige à répondre n'importe quoi. Pour plusieurs des questions, je n'ai pas la moindre idée d'une réponse or il n'y a pas de case "Je ne sais pas". Du coup je n'aurais aucune confiance au résultat final.

 Conflits avec 2 roues motorisés sur l'usage des pistes cyclables et sas vélo. Pourquoi les panneaux lumineux ou le journal municipal ne communiquent-ils pas sur le sas velo ?..... et les 135 que l'on risque si on a une contravention dessus...?

- Merci de continuer à améliorer la circulation des cyclistes.
- Lorsque je vais de ST Egrève à Grenoble, la piste cyclable le long du tram E à ST Martin le Vinoux le long du mur vers le jardin de la casemate est toujours mouillée et l'hiver avec le gel, passer là est vraiment dangereux, on peut glisser et tomber. L'eau provient de différents endroits de cet immense mur.
- L'axe pour se rendre à la gare n'est pas aménagé
- les pistes le long de l'axe tram ne sont pas assez sécurisées, les traversées des grands carrefours sont confuses, trop de bandes cyclables le long des stationnements voitures très mal identifiées
- Les grands axes permettant de rejoindre la métropole grenobloise sont cyclables ainsi que toute la zone commerciale sur laquelle un soin rarement vu sur d'autres zones a été appliqué. Il n'existe pourtant pas de promotion visible du déplacement à vélo.
- Politique pas réellement en faveur du vélo à St-Egrève mais uniquement pour "brosser dans le sens du poil" les électeurs. Pas (ou rare) de compréhension de la part des élus des enjeux environnementaux, de santé et sociologiques de la pratique du vélo. (j'ai observé ceci en réunions). Actions uniquement car tendance (mais c'est déjà ça !).
- non
- Les deux rouges le long du tram sont insupportables, arrêt tout les 100m en moyenne, feux mal réglés. Les cyclistes doivent être prioritaires si piste cyclable.
- Non
- Saint Egrève est une petite ville banlieue de Grenoble et donc bénéficie du plan vélo de l'agglomération. d'une façon générale y circuler en Vélo est facile et agréable, ce n'est pas le cas à Grenoble.
- Il serait bien d'avoir des pistes cyclables AILLEURS QUE route de Lyon/Grenoble ou av. de l'île Brune. Aucun itinéraire aménagé cyclable suite à la fermeture des berges pour l'élargissement de l'autoroute ! (les voitures ne sont pas logées à la même enseigne)
- Pour des cyclistes confirmés, on s'en sort. En revanche, dommage qu'il n'y ait pas plus d'itinéraires vraiment sécurisés (séparés des voitures), notamment le long du tram.
- carrefour dangereux, piste cyclable sans lumière
- Un tas de bouts de pistes isolées. Un aménagement de la voie principale récente mais très imparfaite.
- Rien à rajouter
- les travaux fréquents ne permettent pas toujours d'être en sécurité, le retrecissement des routes n'est pas toujours adapté aux cycles, quelques grands axes ou connexions ne sont pas adaptés aux vélos, enfin
- les cyclistes ne sont pas pris en compte lors d'aménagement des nouvelles rues (ex champaviotte). les acteurs publics ne se sentent pas concernés par les zones accidentogènes en vélo.
- C'est surtout la métro de l'agglomération Grenobloise qui oeuvre pour les aménagements des pistes cyclables, plus que la commune
- Sur la rue principale, beaucoup de personnes grillent les feux rouges ou se garent sur la piste cyclable ce qui nuit à la sécurité de cette piste. Saint Egrève possède beaucoup de cheminements doux à l'écart des rues qui sont agréables à utiliser.
- La piste cyclable le long du tram E mériterait d'être séparée par une bordure. Trop souvent les voitures frôlent les vélos dans les chicanes du tram (limite st-egrève st-martin le vinoux par exemple) La remontée à vélo depuis la gare n'est pas sécurisée pour les vélos Pas assez d'arceaux à vélo au niveau du pont-barrage (arrêt transisère) côté Chartreuse
- Je regrette que l'intermodalité vélo/tram et vélo/Express Transisère ne soit pas favorisée.
- Se mettre en cohérence avec ce qui est fait sur Grenoble serait bien.
- Peu de places de stationnement vélo, y compris à la mairie ! (attache à un arbre) ou alors aller dans le parc d'à côté Certaines pistes sur les trottoirs... Pistes cyclables mal repérées ou trop en conflit avec les piétons
- Les immeubles en construction le long de la nationale mordent systématiquement sur la bande cyclable.
- A Saint Egrève, comme dans de nombreuses villes de France, les équipements pour les vélos ont été insérés dans des rues dessinées principalement pour l'usage de la voiture. Le résultat ne peut donc être que modeste. Il existe un axe principale de circulation occupé par une ligne de tramway, une voie de circulation voiture dans chaque sens, et une bande cyclable le long des voies de circulation. Les points positifs sont que 1) cette bande est en général assez large (1m ?) 2) qu'une bande de 20 cm peinte au sol marque une délimitation avec la chaussée voiture. Les points négatifs sont que 1) de nombreuses voitures ne respectent pas la distance de 1 m au moment du dépassement des cyclistes, 2) les camions procèdent à des dépassements de cyclistes mettant leur vie en danger, 3) la police municipale nie la gravité de la situation, qui serait principalement à l'attitude irresponsable des cyclistes, 4) localement la bande cyclable se

rétrécit...en particulier aux abords de certains carrefour et de certain virages, 5) les automobilistes empiètent régulièrement sur la bande cyclable pour couper le virage, rejoindre un stationnement, sans se préoccuper de la présence d'un cycliste, 6) certain d'entre eux stationnent dans la piste cyclable (notamment aux abords des commerces), fait connu des services de police, sans que cela ne déclenche d'action (préventive et/ou répressive) spécifique.

→ des efforts à faire pour l'entretien des piste cyclable

→ De grands changements sont à faire sur la gestion des chantiers (visite chantier systématique et pénalités financières si la sécurité des piétons et cycles n'est pas prise en compte). Un registre public des accidents de cycle et piéton devrait être mis en place afin que la gestion défaillantes des pistes cyclables (et chantier) soit mise en lumière et que les victimes puissent se grouper pour des actions en justice éventuelle.

→ l'accès sécurisé en vélo sur pistes cyclables aux différentes zones d'activité qui ceinture la ville est remarquable. Toutefois des traversées de pistes velo avec des voitures rentrant ou sortant des parkings restent dangereuses

→ La rue du Champ Manet est actuellement marquée sens interdit alors que très pratique car // à la nationale avec beaucoup moins de trafic voiture. elle devrait permettre la circulation des vélos dans le sens contraire du sens interdit. Très utilisée car très proche des commerces et des habitations.

→ Gendarmerie ou police ne sont pas présents sur la route

→ Les itinéraires cyclables sont très agréables à utiliser tous les jours. Le principal grief qui reste je dirais concerne les travaux de voirie pour les voitures ou les immeubles qui ne considèrent jamais les problèmes que ça entraîne pour les cyclistes (pistes coupées pour y mettre les matériaux de chantier, déviations sans queue ni tête qui proposent des rallongements de parcours jusqu'à 15km ! cf. les travaux de l'A480).

→ Il reste toujours le très gros problème des vols de vélo qui fait que je ne peut pas prendre mon vélo électrique sur des grandes distances Pourquoi n'y a t il pas de parking vélo surveillés?

→ Il manque des racks à vélo dans la zone commerciale Campanile – Buro+.

→ Les travaux pour l'élargissement de l'autoroute rendent la circulation à vélo très dangereuse et limitée.

→ Il est difficile de répondre à toutes vos questions. Cela fausse d'ailleurs la qualité du questionnaire. En effet, Il n'y a aucune possibilité de dire lorsque l'on ne sait pas répondre à la question. Il faudrait une case supplémentaire.

→ Bcp est géré par intercommunalité. Pas de compétence voirie pour commune

→ NON

→ Mes réponses sont établies pour un usage du vélo sur l'agglomération Grenobloise (trajets vers le lieu de travail à Grenoble)

→ Les pistes cyclables doivent être séparées de la chaussée Limiter la vitesse pas dès ralentisseur pour les voitures afin de rendre la pratique moins dangereux et accessible aux enfants sans craintes

→ Habitant a St. Egreve (38120) et travaillant a Grenoble (38000) j'aurais préféré de répondre pour Grenoble, car qq réponses sont moins pertinentes pour la petite commune qu'est ST. Egreve qu'une réponse pour tout l'agglomération (par exemple utilisations en 2 direction sur une sens unique ou possibilité de garer son vélo et risqué de vol).